CAPA Métiers de l'Agriculture Production Animale

Apprentissage

Vous êtes passionnés par l'agriculture, ses travaux au rythme des saisons, la conduite de matériels agricoles et l'élevage de bovins ou d'ovins.

La formation **CAPA Métiers de l'Agriculture Productions Animales** par apprentissage vous permet de préparer un **diplôme niveau 3** permettant d'accéder à un emploi de salarié en exploitation agricole*.

Après obtention du diplôme, il est également possible de poursuivre la formation vers un diplôme de niveau 4 (BAC PRO CGEA, BP REA par exemple)

Conditions d'inscription et prérequis :

-Les jeunes ayant suivi un cycle complet de 3ème peuvent être inscrits en apprentissage, dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans révolus.

-Conclure un contrat d'apprentissage de **2 ans** avec une exploitation agricole

Public cible : candidats de 16 à 29 ans

Modalité de sélection des candidats : sur entretien

Calendrier : formation de Septembre à Juillet n+2
Pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter.

Le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage

** Principales activités et conditions d'environnement du métier de salarié en exploitation agricole :*

« Le salarié agricole assure des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages. Celles-ci concernent essentiellement l'alimentation, le suivi de la reproduction et de l'état sanitaire ainsi que les interventions qui s'y rapportent.

Il assure également des activités liées à la conduite de productions végétales en vue de l'alimentation du bétail. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte des céréales et fourrages. »

ORGANISATION DE LA FORMATION

En entreprise, l 'apprenti encadré par le maître d'apprentissage se forme **35 semaines par an.**

Au CFPPA, 12 semaines par an (840 heures sur 2ans). La formation alterne cours théoriques, visites, interventions d'experts et travaux pratiques.

Possibilité d'adapter le parcours en fonction des acquis du candidat (tests de positionnement, VAA)

Taux d'insertion et de satisfaction des apprentis :

- Taux d'insertion professionnelle : 100 % (dont 40 % en poursuite d'études)
- Taux de satisfaction : 67 %

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur : www.inserjeunes.education.gouv.fr

Frais pédagogiques, rémunération et financement :

La formation par apprentissage est gratuite pour les apprenants.

Rémunération et financement : se reporter à la plaquette « CFPPA de l'Allier formations par apprentissage ».

Ce diplôme est également accessible par la VAE

Accessibilité au public en situation de handicap :

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin.

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignements généraux

UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux (notions d'informatique, mathématiques, notions d'histoire-géographie, vie sociale, culture générale ...)

UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle (expression-communication, activité physique, hygiène de vie ...)

UCG 3 : Interagir avec son environnement social (expression-communication, éducation civique ...)

Modules d'enseignements professionnels

UCP1 : Réaliser les travaux liés à la conduite de l'élevage, comprendre et observer l'animal, connaitre les races, comprendre l'alimentation, l'état sanitaire de l'animal et du troupeau. Connaitre les différents matériels agricoles et la sécurité.

UCP2 : Réaliser les travaux liés à la production des aliments d'élevage.
Différentes thématiques seront abordées : le travail du sol ; les outils du sol, de semis et de récolte ; les fumures et amendements ; la protection des cultures et les différentes méthodes de récoltes.

UCP3 : Apprendre à effectuer les différents travaux liés à l'entretien courants des matériels, équipements, installations et bâtiments.
Mécanique et machinisme, utilisation et entretien des matériels agricoles, du moteur et différents organes, travail des métaux, soudures et notions d'électricité.

UC d'Adaptation Régionale : Grandes cultures

Évaluation

Le CAPA MA PA est un diplôme organisé et délivré en Unités Capitalisables.

Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de certification.

Le candidat a la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Taux de réussite : 100%

Contact : Nathalie BERTIN - 06.24.12.31.10
Château de Neuville - 03000 NEUVY - 04 70 46 43 67
cfppa.moulins-neuville@educagri.fr
www.agriallier.fr

Version du 14/02/2024

Freepik.com